

**Relance lot n°1 – VRD et lot n°13 – Plomberie / CVC**  
**Travaux de construction de la Cité Artisanale du Blosne à Rennes (35)**

**PROCEDURE ADAPTEE**

**1. Identification de l'organisme qui passe le marché**

TERRITOIRES PUBLICS mandataire agissant au nom et pour le compte de Rennes Métropole – 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207 RENNES CEDEX 2 - Tél : 02.99.35.15.15

**2. Procédure de passation**

Procédure adaptée en application de l'article L.2123-1 du code de la commande publique.

**3. Objet du marché et lieu d'exécution**

**Relance lot n°1 – VRD et lot n°13 – Plomberie / CVC** - Travaux de construction d'un bâtiment visant à l'accueil d'une pépinière d'entreprises, constitué de 10 cellules d'artisanat et d'un local commun, organisés autour d'une cour de service. Le projet appelé « Cité Artisanale » représente un volume d'environ 1 159 m<sup>2</sup> SDP situé au chemin de Torigné – Boulevard de Bulgarie (ex-centre commercial de torigné) – ZAC Blosne Est à Rennes (35). **Ces lots font l'objet d'une relance suite à une déclaration sans suite.**

**4. Durée du marché**

La durée du marché est de 16 mois dont 2 mois pour préparation de chantier et 12 mois de travaux.  
Date prévisionnelle de démarrage : **Février 2025**

**5. Modalités de retrait du dossier de consultation**

Le dossier de consultation est disponible en accès libre et complet uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme Achat Public à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>.

**6. Lieu et conditions de remise des plis**

Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>.

**7. Justificatifs à produire**

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

**8. Critères pondérés de jugement des offres**

Pour l'ensemble des lots

Prix des prestations : 50 %

Valeur technique : 35 %

Valeur performance environnementale : 15 %

**9. Renseignements administratifs et techniques**

Les échanges s'effectueront uniquement sur la plateforme de dématérialisation Achat Public.

**10. Procédure de recours**

Instance chargée des recours : Tribunal administratif de Rennes - Hôtel de Bizien - 3, Contour de la Motte CS44416 - 35044 Rennes Cedex

**11. Date limite de remise des plis**

**Le 20 janvier 2025 à 12H00**

**12. Date d'envoi à la publication**

6 janvier 2025